

Communiqué de presse

Sierre, le 10 août 2020

## **Reporté suite aux contraintes sanitaires, le Grand Prix du Vin Suisse se déroulera à Sierre du 10 au 15 août 2020.**

Avec 3071 vins inscrits, l'édition 2020 du Grand Prix du Vin Suisse – la 14eme – vise à distinguer les meilleurs crus produits dans notre pays. Au cœur de cette année si particulière, ce ne sont pas moins de 513 caves issues de 18 cantons viticoles qui ont répondu présentes à l'invitation de l'association VINEA et de la revue Vinum, co-organisatrices de la plus grande dégustation de vins suisses du monde. La dégustation se déroulera selon un protocole sanitaire adapté aux contraintes actuelles.

Initialement prévu en juin, c'est finalement dès le 10 août prochain que le Grand Prix du Vin Suisse accueillera à Sierre près de 160 dégustateurs de tout le pays. Ces œnologues, sommeliers, cavistes, vigneron ou journalistes noteront les quelque 3071 vins présentés au concours selon les règles strictes édictées par l'Union Suisse des œnologues.

Le fort intérêt des producteurs à participer à ce concours, malgré une année 2020 marquée par le Coronavirus et les difficultés liées pour la branche viti-vinicole, démontre bien le statut de référence acquis par le Grand Prix du Vin Suisse ; une distinction assure au producteur une large visibilité de son produit, tant au niveau des médias que des acteurs clés du milieu viti-vinicole. Avec 18 cantons et 513 producteurs représentés, le concours couvre ainsi véritablement l'ensemble du territoire national.

### **Une majorité de millésime 2019.**

Les vins sont répartis dans 13 catégories différentes. Les plus prisées pour cette édition 2020 sont celles des « Autres cépages blancs purs » avec près de 20% des échantillons inscrits, suivi des catégories « Pinot Noir » (13.5%), « Chasselas » (12.7%) et « Assemblages rouges » (10.8 %). Le millésime 2019 est le plus largement représenté avec 51 % des échantillons inscrits.

### **Six jours consécutifs de dégustation à Sierre dans des conditions adaptées**

Les jurés se réuniront comme à l'accoutumée à Sierre, mais dans des conditions de dégustations adaptées aux contraintes actuelles. Les dégustateurs seront sensibilisés aux règles d'hygiène à respecter et des mesures de désinfections régulières (tablettes, stylets, tables, etc.) ont été prévues. Afin d'éviter les regroupements non-nécessaires, les dégustateurs bénéficieront de bons repas à faire valoir auprès des restaurants de la ville de Sierre, évitant ainsi les rassemblements trop conséquents.

A l'issue du processus de dégustation, les vins médaillés d'or ou d'argent seront dévoilés fin août, tout comme les 6 meilleurs crus inscrits dans chacune des 13 catégories du concours. Ces vins dits « nominés » demeureront en course pour la grande finale de chaque catégorie, et pour le titre de Cave de l'Année. Les résultats de cette 2<sup>e</sup> phase seront connus en automne.

### **Pour plus de renseignements :**

Emeline Zufferey, directrice technique  
Association VINEA  
+ 41 27 456 31 44  
[emeline.zufferey@vinea.ch](mailto:emeline.zufferey@vinea.ch)

Thomas Vaterlaus, rédacteur en chef  
Revue VINUM  
+41 44 268 52 40  
[thomas.vaterlaus@vinum.ch](mailto:thomas.vaterlaus@vinum.ch)